

Avis 00-A-28 du 30 novembre 2000

relatif à une demande d'avis présentée par
l'Autorité de régulation des
télécommunications en application de
l'article L. 360 (7°) du code des postes et
télécommunications

Posted on: 27 février 2001 | Secteur :

TÉLÉCOMS

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Autorité de régulation des
télécommunications

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Entreprise(s) concernée(s)

France Télécom, France Télécom
Mobiles, SFR, Bouygues Télécom

Lire

le texte intégral de l'avis

24.26 Ko